

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF)هذه النسخة الإلكترونية نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版(PDF 版本)由国际电信联盟(ITU)图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUE DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

POUR

### L'ANNÉE 1892.



Nous donnons ci-après la statistique des communications téléphoniques pour l'année 1892 en constatant, avec satisfaction, que la quantité et la valeur des renseignements qui nous parviennent progresse sensiblement.

La statistique de 1892 contient, en plus de celle de 1891, des indications très complètes sur les téléphones en France. C'est la première fois que nous publions, sous la forme de ces tableaux, les résultats obtenus dans ce pays où la téléphonie est maintenant entre les mains de l'Etat seul et en voie de progrès très remarquables.

Il nous a été possible aussi de reproduire un certain nombre de renseignements sur les téléphones en Italie et même de faire un rappel des chiffres de 1891. La comparaison des résultats constatés pour les deux années ne prouve pas que la téléphonie soit en progrès dans ce pays, où elle est encore exclusivement abandonnée à l'industrie privée. Nous insistons de nouveau auprès des concessionnaires pour en obtenir des indications plus complètes et plus précises tout au moins sur la longueur des fils de leurs réseaux, le nombre des conversations échangées et, autant que possible, le produit des abonnements.

Enfin nous donnons les résultats pour la Nouvelle Zélande, la Roumanie et la Russie qui nous avaient fait défaut l'année dernière; dans les deux premiers pays les téléphones sont exploités par l'Etat; dans le troisième l'exploitation est mixte, 18 réseaux sont à l'Etat et 11 à des Compagnies privées, ces derniers généralement plus importants et possédant un plus grand nombre d'abonnés.

En somme nous avons pu réunir les statistiques assez complètes pour 11 pays où les téléphones sont exclusivement exploités par le Gouvernement, 7 pays où ils appartiennent en partie à l'Etat, en partie à des Compagnies privées, 1 pays, la Suède, où il y a trois systèmes d'exploitation: l'Etat, les Compagnies privées, et les Sociétés mutuelles d'habitants, et enfin 2 pays où tous les réseaux sont entre les mains de l'industrie privée.

#### Statistique des communications Allemagne. | Australie Autriche. Belgique. Administration méridion. Réseaux des postes Réseaux Réseaux

#### Objets de la statistique. Réseaux exploités et des télégraphes exploitės exploités exploités par des de l'Empire 1). par l'Etat. par l'Etat. 1) C'es privées. par l'Etat. I. Réseaux urbains. 391 <sup>2</sup>) 61 1) 11 <sup>9</sup>) 4 <sup>3</sup>) ( aériennes . 13.591,600 3) 360 1.269,700 2.070,700 260 b. Longueur en kilomètres des lignes 111,700 154 13.703,300 1.269,700 2.224,700 260 106.626,500 4) 13.572,800 (en service . . 3.312 3.779,640 1.947 6) aériens c. Développement en 10.832,300 de réserve . . 99 147,310 372 kilomètres des fils ∫ en service . . 13.958,800 5) 35.493 \_ souterrains de réserve . . 3.406,400 134.824.000 49.437,800 10) II. Circuits interurbains. 3.411 $3.926,950^{-2}$ 1.947 $\begin{cases} \text{intérieurs } \left\{ \begin{array}{l} \dot{a} \text{ fil simple} \\ \dot{a} \text{ fil double} \end{array} \right. \end{cases}$ 720 a. Nombre de circuits 281 22 73 7)8 5 <sup>7</sup>) 7 5 º) 1.006 29 26 78 aériennes.... 7.978,100 2.220,290 4.055 10) b. Longueur des lignes souterraines. . . . . sous-marines . . 7.983,430 8) 2.220,290 4.05522.412,900 4.603,050 10.114 10 c. Développement des fils souterrains . . 111,100 sous-marins . . 22.524,000 9) 435 III. Stations et postes. 4.603,050 4) 10.114 a. Nombre de stations centrales . . . . . 412 18 b. Nombre de cabines publiques . . . . . . . . . 16 17 11) 131 16 79.791 2.152 10.605 419 80.601 IV. Personnel. 823 2.347 10.633 453 a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu) b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints. 34 12) Ingénieurs . . . . . . Chefs d'équipe et monteurs. 185 Ouvriers . . . . . . . Téléphonistes . . . . 20 461 Facteurs . . . . . . V. Conversations urbaines. 1.282.880 6) 216.332.180 20.705.292 13 292.853 b. Entre abonnés et cabines publiques ou réciproquement 551.935 25.145 <sup>7</sup>) 1.842 c. Entre abonné et station centrale pour remise par 3.962 d. Entre cabine publique (non abonné) et station centrale 14.586 7)8 pour remise par facteur à un autre non abonné. 576.482 82.573) 56.243 325.584 89.136) 126.706 48.463 VI. Conversations interurbaines. Totaux 217.790.143 1.494.320 21.017.596 399.401 Nombre de conversations . . . . . . . . . . . . . 24.474.812 302.735 17.766 16) VII. Recettes. Fr. Ct. Fr. Ct. Fr. Ct. Fr. Ct. A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . 366.900,--7) 69.302,47 18) b. Conversations sous V.b.c.d.e. 182.065,---466,25 c. Recettes diverses . . . 11) 340.050,— 4 345,-19B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations 297.922,50717.900,30 20) b. Recettes diverses . . . 630,-21)340.050,-846.887,50 88.644,02 VIII. Dépenses. ---\_\_ a. Etablissement antérieur à l'année courante .032.227,50 \_\_\_\_\_\_14) b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel. 252.722,50 57.750,— 46.000,-14.647,50 Totaux 103.750,— 1.299.597,50

### téléphoniques, année 1892.

Belgique.	Espagne.		France.	Ho	ngrie.	Indes br	ndes britanniques.		Indo-Chine française.	
Réseaux ex- ploités par des C <sup>tee</sup> privées. <sup>2</sup> )	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux ex- ploités par des C¹ºº privées.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux ex- ploités par des C'** privées.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des C'** privées.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des particuliers.	
124)	10 1) 2	<u></u>	207	14	9	54 1)	4 <sup>8</sup> )	2 1)	6 4)	
1.850 5)	55 140	11.216	4.415 7.585	599,112	230,841	640 2)		12,050 2)	4,070 5)	
1 850	195	11.216	12.000	599,112	230,841	640		12,050	4,070	
1.740 ) 110 } <sup>5</sup> )	110	22.432	16.389	5.469,968	1.077,797	2.672 3)	1.023 °)	31,820	4,540	
	280		43.239		_		_	_	_	
1.850	390	22.432	59.628	5.469,968	1.077,797	2.672	1.023	31,820	4,540	
	-		201	_	_		_		1 3	
		_	8	_					_ 3	
_	_	<u> </u>	209					_	4	
_		-	11.390			-			35,870	
_	_		38	_	_	_	_	_	-	
			11.428						2=	
			22.780						35.870 97,300	
	_	_		_	_	_	_	_	97,300	
			76							
			22.856						97,300	
15 71 <sup>11</sup> )	10	36 28	220 201	16 59	9	23	10	2	3	
7.442 12)	125	10.785 4)	22.918	2.913	12 943	461	988	29	 55	
7.528 4)	135	10.849	23.339	2.988	964	484	1.001 10)	31	58	
· <u>—</u>	_	-)	27	6	8	— )				
2	38 ³)		1 7			-	7		2	
1	8 3)	_ ( 5)	145	2	7	_ (4)	3 5		2	
7		-  '	160 ¹)	66	13	_ ( '	26		$\frac{2}{2}$	
11		_	1.038 2)	111	18	-	29	_	_	
		<u>-</u>	106			<u></u>	13			
21 5)	46	4 007 007	1.484	185	46		83 11)		6 6)	
778.232 <sup>5</sup> ) <sup>14</sup> ) 17.725 <sup>15</sup> )	73.258 —	1.237.235 26.538	19.014,965 490.539	8.336.397 —	1.505.844		1.587.340 —		10.200 <sup>6</sup> )	
_	_	12.143	1.354 ³)	_	53	- ( <sub>5)</sub>			_	
_	_	2.356	138.339		_	-	_			
428.945		6.544	385.785	24.562 15.696	2.745	-			-	
7,01.202 )	73.258	6.544 1.291.360	200.993 20.231.975	15.626 8.376.585	2.329		1.587.340		10.200	
. 164.054 17)	13.258	1,231,300	542.910	0.910.909	1.510.971 —		1.987.540		3.500 <sup>6</sup> )	
Fr. Ct.		Fr. Ct.		Fr. Ct.	T3- C'	TD C'	En Cr	T3		
65.758,47 <sup>5</sup> ) <sup>18</sup> )	Fr. Ct.	2.160.452,08	Fr. Ct. 5.719.711,30 4)	749.753,— ¹)	Fr. Ct. 144.014,— 1)	Fr. Ct. 119.115,98 <sup>6</sup> )	Fr. Ct. 171.436,13 <sup>6</sup> )	Fr. — <sup>3</sup> )	Fr. 11.500 <sup>6</sup> ) <sup>7</sup> )	
4.463,-22)		18.838,28 <sup>6</sup> )	459.138,60	13.521, 2)	2.924,— ³)		820,29		- 1	
37.800,74 23)	-	<del>-</del> .	460.060.40	7.237,—		-	12 472,15	_	-	
184.059,36 <sup>4</sup> ) <sup>24</sup> ) 34.122,66 <sup>25</sup> )	_	_	469.960,40 —		_		_		_	
326.204,23		2.179.290,36	6.648.810,30	770.511,—	146.938,—	119.115,98	184.728,57 11)		11.500	
	78.594,—			315.694,	380.066,—	<u> </u>	94.253,23 12)			
21.803,13		_ )	2.134.477,93	178.695,—	54.809,—	— )	79.323,35 \ 12)		_	
40.119,67	1.234,25	} 5)	7.733.222,99	31.834,—	46.700,—	_ } 7)	20.049,24 } 12)			
61.922,80	1.234,25	-	9.867.700,92	210.529,—	101.509,—		99.372,59		-	

## téléphoniques, année 1892.

Objets de la statistique.	Réseaux exploi	ulie. tés par des Com- privées.	Japon.¹) Réseaux exploités	Luxembourg. Réseaux exploités	Nouvelle Zélande. Réseaux ex-	
	1891.1)	1892.1)	par l'Etat.	par l'Etat.	ploités par l'Etat.	
	<u> </u>					
I. Réseaux urbains. a. Nombre de réseaux	51 2)	= 1 2\	4 2)	40 t)	00 1	
Cadriannes	51 2)	51 2)		49 1)	22 1)	
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines.	1.320,531	1.337,551	528,030 —	54 	_	
Totaux	1.331,896	1.349,081	 528,030	54		
( en service	16,090,023 3)	16.345,508 3)	4.675,580 3)	667 2)	5.087,600 <sup>2</sup> )	
c. Développement en aériens de réserve	3.771,763	3.710,838	_			
kilomètres des fils souterrains en service	12,483	12,483		_		
( de reserve	6,910	7,410				
II. Circuits interurbains. Totaux	19.881,179	20.076,239	4.675,580	667	5.087,800	
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	_	_		68		
a. Nombre de circuits internationaux	_		7	8		
Totaux			7	76		
aériennes			75,870 4)	531		
b. Longueur des lignes souterraines	_	_			_	
sous-marines		<u> </u>				
Totaux		_	75,370	531		
aériens	_	_	528,570	1.306 ³)	_	
c. Développement des fils souterrains		_		_	_	
sous-marins						
III. Stations et postes. Totaux			528,570	1.306		
a. Nombre de stations centrales	53 41	53 34	4 <sup>5</sup> ) 20	49 61	22 3)	
c. Nombre de postes d'abonnés	12.007 4)	11.980 <sup>5</sup> )	1.504	1.003	105 3.684	
IV. Personnel. Totaux	12.101	12.067	1.528	1.113	3.811	
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	25 6)	25 6)		- `	1 4)	
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	47	47	3	_ ]	/	
Ingénieurs	6	6	11	_		
Chefs d'équipe et monteurs.	65	64		- } <sup>4</sup> )	-	
Ouvriers	132 <sup>7</sup> ) 286 <sup>8</sup> )	134 <sup>7</sup> ) 285 <sup>8</sup> )	44 86 °)	-	13 99	
Facteurs	29	29	9			
V. Conversations urbaines. Totaux	590	590	153		113	
a. D'abonné à abonné	18.168.081 °)	17.748.559 °)	3,088,205	910.646	7.709.400 5)	
b. Entre abonnés et cabines publiques ou réciproquement	75.050	75.250	29.236	9.308 5)	— ì	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur à un non abonné						
d. Entre cabine publique (non abonné) et station centrale			_		- 6)	
pour remise par facteur à un autre non abonné				_	- [ '	
e. Télégrammes téléphonés départ	1.639 10)	2.022 10)	17.981	1.500		
	10.011.550	45 005 004	290	1.238)	— J	
VI. Conversations interurbaines. Totaux  Nombre de conversations	18.244.770	17.825.831	3.135.712	922.692	7.709.400	
			56.205	671.937		
VII. Recettes.  A. Conversations urbaines. α. Abonnements	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	1.104.350,24 <sup>11</sup> ) 2.115,20	2.404,36	134.128,39 <sup>7</sup> ) 5.295,75	60.988,68 <sup>5</sup> ) 3.504,75	478.875,—7)	
c. Recettes diverses	48.670,11	73.935,26		4.717,43 °)		
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations			30.109,86		- } <sup>6</sup> )	
b. Recettes diverses			5.326,41		<u> </u>	
	1.155.135,55 12)		174 860,41 8)	69.210,86	478.875,—	
a. Etablissement antérieur à l'année courante			361.973,61 <sup>8</sup> )		2.209.200,—	
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	349.113,66\\ 362.586,30\\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	344.589,91 <sub>18</sub> ) 345.191,09 <sup>18</sup> )	21.337,24 573.199,51	61.761,73 —	<b>}</b> 493.350,—	
Totaux	711.699,96 12)	689.781,— 12)	594.536,75 <sup>8</sup> )	61.761,73	493.350,	
	ı			·	l ,	

Pays-Bas.	Roumanie. Russie.		Sénégal. Suède.				Suisse.	Tunisie.	Victoria	
Réseaux ex-	Réseaux	Réseaux	Réseaux ex-	Réseaux	Réseaux ex-	Réseaux ex-	Rėseaux ex- ploitės par des	Réseaux	Réseaux	Réseaux
ploités par des C***	exploités	exploités	ploités par des C'**	exploités	ploités	ploités par des	Sociétés mutuelles des	exploités par	exploités	exploités
privées.¹)	par l'Etat.1)	par l'Etat.	privées.	par l'Etat.	par l'Etat.	C'** privées.	habitants.	l'Etat.	par l'Etat.	par l'Etat.
									-	
15	2 2)	18	11	2	288 1)	20 10)	158 15)	124 1)	2 1)	5 1)
	13,232	1.360,511	1.128,118	45	- \ <sub>2)</sub>		-	5.635,900	128	762,400
	13,232	1,362,085	1,113	45		_		5.818,500	128	778,400
	02)	5 401	14.556,951	68	13.292 <sup>8</sup> )	11.760	12.155		178 2)	13.765,500 2)
	35,196	65,550	868,309			-	-	20.763,100	5	
_	_	11,556	11,128		820	_	_	5.902,700 2)	_	688,700
	128,335	5,568,481	15 436,288	68	14.112	11.760	12.155	26 665,800	183	14.454,200
3		18			112\ 1865	- <u>}</u> 11)	-) <sub>11)</sub>	75	1	15
19	1			-	186	— J ···)	- f ")	80	_	9
22		18			298			159 s)	1	24
)	52,077 4)	273,885			5.614	_		)	195 <sup>8</sup> )	118,200
545			_					3.799	-	
) 										
<u>545</u>	52,077	273,385			5.614	e 200		3.799	195	118,200
1.581	104,151	532,s25	_	_	15.416 —	6.300	5.402	6.170,100	195	251,200
J										
1.581	104,151	532,825			15.416	6.300	5.402	6.170,100	195	251,200
19	2	18	14	2	334	153 313	208	124	7 7	11
40 3.995	4 67	19 2.216	5.148	44	12.113	8.503	449 5.585	117 14.369	7 165	1 2.414
4.054	73	2.253	5.162	46	12.447	8.969	6.242	14.610	179	2.426
_	-1	— ¹)	_	-,	- )	33	53	<del>-</del> 4)	-,	1 8)
_		16	91					31 5)		3 2
_	5)	44	127	-\{\bar{1}\}	— } <sup>5</sup> )	150	67	60	_{4)	7
_		}		-	_	900.19\	00.1.19	170	-	— 4)
_		67	176 71			309 12)	231 12)	121 <sup>6</sup> )		70 <sup>5</sup> )
		132	465			492	351	382	_	83
7.000.000	1 1	3.033.139	7.631.016	21.060	27 440.796	19.389.758	3.756.777	7.106.311	165.000	
9.833		2.744	_	_				17.433	5.500	
-	37	-	-	-	10000	_	_	7.309	-	
_		_	_	_	16.644 )	_		68	_	
42.210		11.124	55.523	57	83 858	] 18)	13)	76.567	-	
47.525	)	7.982	24.548		87.0105	/		94.204	170 500	
7.099.568 71.786	1.973	3.05 <b>4.</b> 989 98.571	7.711.087	21.185	27.628.308 559.118	19.389 758	3.756.777	7.301.892 836.268	170 500	
Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.		Fr. Ct.		Fr. Ct.		Fr. Ct.	Fr. Ct.	
-)	rr. Ut.	796,668, —	Fr. Ct	2.27 <b>2</b> ,95	Fr. Ct. 1.460.128,—8)					Fr. Ct. 895.003,
-  _	37,—6)	3.088,-	-	_			_	76.794,85 <sup>8</sup> )		10,—
_\ _\\ _\\	1	8,166,— — <sup>2</sup> )		_	20.196,—°) 263.525,—	13.459,—	6.250,	69.737,89 293.511,30	_	16.836,—
<u>J</u>	3.996,-6)		<u>J</u>							
		807.922,—		2.272,95	1.743.849,—	36.905,—14)		1.634.897,04	57.319,04	911.849,—
		851.304,-	— <sup>3</sup> )	<u> </u>	5.144.046,		1.310.118,—14)		-	
		217.964,— 246.080,—	_	_		13.784,— 19.819,—	124.027,— 173.680,—	345.431,82 960.130,49 <sup>10</sup>	14.572,08 95.056.65	_
	·	464.044,—			2.006.273,— 2.006.273,—	33.603,—14)			39.628,73	
	1 ,		- /	1	,	00.000,-		1.000.002,01	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	

### Observations.

Allemagne — 1) Ces renseignements portent sur l'année budgétaire qui va du 1er Avril 1892 au 31 Mars 1893. — 2) Les abonnés sont desservis par des fils simples avec terre. — 3) Non compris 2695 fils spéciaux posés en vertu de conditions particulières; ils ont une longueur totale de 3416 km., un développement de 9262,500 km. et desservent 5923 postes d'abonnés. — 4) On a employé autrefois des fils d'acier de 2,2 mm. de diamètre; actuellement on emploie des fils de bronze de 1,2 ou 1,5 mm. — 5) Les câbles ont 27 ou 28 conducteurs; ils sont revêtus d'une armature en fils de fer et sont posés dans des tubes en fer fondu. — 6) Fils de fer de 3 ou 4 mm. de diamètre, fils d'acier de 2,2 mm. ou fils de bronze de 1,2—1,5—2—2,5 ou 3 mm. — 7) Fils aériens à fil double. — 6) et 6) Ces lignes et fils sont compris, comme parties du réseau télégraphique, dans la statistique des télégraphes (I. Réseau). — 10) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — 11) La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — Pour les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 2 du 25 Février 1894, pages 25 et suivantes.

Australie méridionale — 1) Inclus dans les lignes télégraphiques. — 2) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — 3) Aucun relevé n'en a été fait. — 4) Pour les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique N° 4 du 25 Avril 1894, pages 89 et suivantes.

Autriche - 1) Réseaux urbains ouverts en 1892: Bensen, Böhmisch-Kamnitz, Rumburg, Schönlinde le 15 Février; Bregenz le 12 Mai; Steyrling le 28 Septembre; Teschen le 14 Octobre; Mährisch-Schönberg le 4, et Lofer le 10 Novembre; Haida, Steinschönau, Zwickau le 31 Décembre. - 2) Lignes à double fil 218,300 km. - 3) Circuits interurbains ouverts en 1892: Hietzing-Hacking le 8 Août; Bregenz-Lindau le 1er Septembre; Bregenz-St-Gall et Vienne-Graz-Trieste le 1er Octobre; Prague-Kladno le 20 Novembre; Böhmisch-Kamnitz-Böhmisch-Leipa le 31 Décembre. — 4) Pour la plupart fil de bronze de 1,25 à 1,5 mm. de diamètre dans les villes et de 2 à 4 mm. de diamètre à la campagne. - 5) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — 6) Enregistrement exact. — 7) Pour tous les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique Nº 5 du 25 Mai 1894. — 8) Y compris 4939 phonogrammes. — 9) Réseaux de Prague, Trieste, Leopol, Graz, Czernowitz, Pilsen, Reichenberg et Bielitz-Biala, exploités par la "Telephon Company of Austria L." (1er Avril-31 Décembre 1892). Réseaux de Vienne et Brünn, exploités par la "Wiener Privattelegraphengesellschaft", et réseau de Linz-Urfahr, exploité par la "Telephon-Unternehmung in Linz-Urfahr." - 10) Les réseaux de Vienne, Brünn, Prague, Reichenberg et Pilsen sont joints à ceux de l'Etat. La construction des lignes du réseau de Vienne consiste pour la plupart en doubles fils et pour les autres réseaux en un fil pour chaque communication. A Vienne et à Brunn fil de cuivre, dans les autres villes fil de bronze de 1,25 mm. — 11) Dont 12 cabines publiques à Vienne. — 12) L'administration centrale est commune pour Vienne et Brünn. — 15) D'après la moyenne journalière; non compris les communications directes. — 11) Brünn, Prague, Trieste, Leopol, Graz, Czernowitz, Pilsen, Reichenberg, Bielitz-Biala et Linz-Urfahr en liquidation sont depuis le 1er Janvier 1893 à charge du Gouvernement.

Belgique. — 1) Réseaux d'Ostende-Middelkerke-Nieuport-Bruges-Blankenberghe-Heyst; de Termonde-Alost-Lokeren-St-Nicolas; de Tournai-Péruwelz et de Landen-Hannut-Hasselt-St-Trond-Tirlemont-Waremme. — 2) Réseaux de Bruxelles-Vilvorde, d'Anvers, de Gand, de Charleroi, de Verviers-Spa et de La Louvière, exploités par la "Compagnie belge du téléphone Bell." Réseaux de Louvain, de Malines et de Namur, exploités par M. Ryf, avocat à Bruxelles. Réseaux de Mons et de Courtrai-Roulers, exploités par M. Cahen, ingénieur à Bruxelles. Réseau de Liège, exploité par la "Compagnie liègeoise du téléphone Bell." — 3) Les abonnés sont desservis par fils doubles. — 4) Tous les réseaux concédés interviennent dans ce chiffre. — 5) Ces chiffres ne se rapportent qu'aux réseaux de Mons et Courtrai-Roulers. Les données de l'espèce afférentes aux autres réseaux concédés font défaut. — 6) Fil de bronze de 1,4 mm. à 30 % de conductibilité. — 7) A savoir: 64 circuits servant à la télégraphie et à la téléphonie simultanée du système van Rysselberghe et 9 circuits servant exclusivement à la téléphonie. — 8) Fils de fer de 4 mm. et fils de cuivre et bronze de 1,5—2—21 et 3 mm. à 95 % de conductibilité. — 9) La convention du 31 Août 1891, relative au service téléphonique franco-belge, a été mise en vigueur le 1er Avril 1892. Elle institue trois tarifs couvrant respectivement les communications ordinaires de jour, celles de nuit et celles du régime de l'abonnement. Le premier tarif fixe à fr. 1,50 le prix de l'unité de conversation jusqu'à 50 kilomètres en ligne directe, avec une augmentation de 50 centimes par 100 kilom. supplémentaires; le tarif de nuit accorde une réduction de 40 % sur les taxes de jour; le tarif des abonnements est basé sur une redevance mensuelle de fr. 45 jusqu'à 50 kilom. pour chaque période quotidienne de dix minutes d'usage, avec un accroissement de fr. 15 par 100 kilom. supplémentaires.

Des conventions sont intervenues entre l'Etat et respectivement la Compagnie belge du téléphone Bell et M. Cahen, en vue de l'organisation du service téléphonique franco-belge dans les réseaux dont ils sont concessionnaires.

Les taxes des communications téléphoniques Bruxelles-Paris ont été modifiées, conformément aux tarifs mentionnés dans la Convention du 31 Août 1891.

Un troisième circuit téléphonique a été mis en service entre Bruxelles et Paris.

Au 31 Décembre 1892 il y avait à Bruxelles huit lignes privées à fil double, raccordées au bureau téléphonique de Bruxelles (Bourse), en vue de la correspondance exclusive avec Paris.

À la même date, les séances d'abonnement Bruxelles-Paris étaient au nombre de 29 comportant quotidiennement une durée de 5 heures 40 minutes réparties entre 6 abonnés.

Le service téléphonique Anvers-Paris a été organisé et fonctionne d'une manière permanente le jour et la nuit.

### Observations.

Les communications peuvent s'échanger, savoir:

A. De Bourse à Bourse.

B. Entre les établissements privés et les bureaux téléphoniques publics qui disposent d'un double fil de raccordement au bureau central du réseau d'Anvers, d'une part; les établissements de tous les abonnés au réseau de Paris et aux réseaux-annexes de Paris, ainsi que les cabines publiques installées à la Bourse de Paris et aux bureaux centraux téléphoniques de Paris, d'autre part.

C. Entre les établissements privés et les bureaux publics raccordés par simple fil au bureau central du réseau à Anvers, d'une part, les cabines publiques de la Bourse de Paris et celles du bureau central de l'Avenue de l'Opéra, d'autre part.

De commun accord entre les Administrations française et belge, provisoirement il n'est accordé des séances d'abonnement Anvers-Paris que pendant la période de nuit (de 9 h. du soir à 7 h. du matin, temps de Paris). Cette mesure a été prise en vue de réserver, pendant la période de jour, l'unique circuit Anvers-Paris aux communications à taxe pleine.

Pour des raisons d'ordre technique, les raccordements à deux fils sont seuls appelés à la correspondance entre les domiciles des abonnés de Bruxelles et d'Anvers, d'un côté, ceux des abonnés de Paris, de l'autre.

Les groupes téléphoniques de Bruxelles-Vilvorde, du littoral, de Tournai-Péruwelz, de Courtrai-Roulers et le réseau de Gand ont été mis en relation avec les réseaux téléphoniques de Lille, de Roubaix-Tourcoing et leurs réseaux-annexes.

Le nombre des correspondances à taxe pleine s'est élevé de 30.321 en 1891 à 50.631 en 1892, soit un accroissement de 66,98%. La part belge de la recette, abonnements compris, a atteint fr. 79.894,16, en augmentation de 57,82% sur 1891. — 10) A savoir: 3261 km. de lignes ayant un développement de fils de 8350 km. du service télégraphique, affectés à la téléphonie interne, 378 km. de lignes ayant un développement de fils de 932 km. servant exclusivement à la téléphonie interne et 416 km. de lignes internationales ayant un développement de fils de 832 km. — 11) Dont 67 cabines exploitées par l'Etat en lieu et place des concessionnaires. — 19) Chiffre approximatif, considéré comme résultat au 31 Décembre 1892, et déterminé d'après le chiffre réel au 1er Juillet 1892, majoré de l'accroissement (7%) qui s'est produit de la période du 1er Juillet 1891 au 1er Janvier 1892. — 13) Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique, le personnel du service des télégraphes est en même temps chargé des opérations téléphoniques. — 11) Dont 81.201 communications livrées à l'intervention des bureaux publics exploités par l'Etat en lieu et place des concessionnaires. — 15) Ce chiffre représente le nombre des communications locales payantes émanant des bureaux publics exploités par l'Etat en lieu et place des concessionnaires. — 16) Dont 1367 conversations internationales. — 17) Dont 49.264 conversations internationales. — 18) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique Nº 2 du 25 Février 1894, pages 30 et 31. — 19) Produit de la vente des cartes et recette des abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — 20) Dont fr. 923,80 de taxes de conversations internationales. — 21) Recette des abonnements au service interurbain interne. — 23) Recette afférente aux communications reprises au renvoi 15). — 23) Cette somme comprend: 1º fr. 35.323,29 se rapportant à des redevances payées à l'Etat par les concessionnaires; 2º fr. 100 afférents aux abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer et 3º fr. 2.377,45 se rapportant aux réseaux concédés de Mons et de Courtrai-Roulers, sans indication de nature de cette recette. - 24) Dont fr. 63.172,36 de taxes des conversations internationales. — 25) A savoir: fr. 18.324,66 perçus dans les réseaux concédés, pour les abonnements du service interurbain interne qui étaient de 23 au 31 Décembre 1892 et fr. 15.798 afférents aux abonnements du service international qui étaient de 7 à la même date.

Espagne. — 1) Réseaux spéciaux pour le service de l'Etat ou des communes indépendantes des réseaux publics. — 2) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — 5) Personnel pour l'inspection et la surveillance des réseaux exploités par les Compagnies privées. Non compris le personnel des télégraphes qui dessert les réseaux de l'Etat. — 4) Téléphones et microphones du système Ader. — 5) Impossible de donner ces renseignements, même approximativement, les compagnies s'étant abstenues de les fournir. — 6) Pour tous les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 5 du 25 Mai 1894, page 143 et suivantes.

France. — 1) Employés à titre permanent. — 2) Dont 141 commis. — 3) Messages. — 4) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 2 du 25 Février 1894, page 38 et suivantes.

Hongrie. — 1) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 3 du 25 Mars 1894, pages 57 et 58. — 2) Dont fr. 3386 pour des télégrammes téléphonés. — 3) Dont fr. 1241 pour des télégrammes téléphonés.

Indes britanniques. — ¹) Les abonnés sont desservis par fils doubles. — ²) Chiffre arrêté au 31 Mars 1893. — ³) Les fils employés sont généralement de cuivre dur. — ⁴) Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — ⁵) Ces renseignements font défaut. — ⁶) Conversion en monnaie française à raison de 1 roupie = fr. 1,568. Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique Nº 4 du 25 Avril 1894, page 93 et suivantes. — ⁷) Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — ⁶) Réseaux de Bombay et Karachi exploités par la "Bombay Telephone Co", réseau de Calcutta exploité par la "Bengal Telephone Co" et réseau de Madras exploité par la "Oriental Telephone et Electric Co". Les renseignements pour les réseaux de Rangoon et Moulmein exploités par cette dernière Compagnie font défaut. — ॰) Ce chiffre ne concerne que la "Bombay Telephone Co" dont les abonnés sont desservis par fils simples, avec terre, de bronze phosphoreux Nº 17 B. W. Gauge (diamètre 56 mils) et de fer galvanisé Nº 12 B. W. Gauge (diamètre 104 mils). La longueur moyenne des fils de la "Bengal Telephone Co" est à peu

#### Observations.

près 2,5 km. — 10) Non compris le réseau de Madras. — 11) Non compris le réseau de Calcutta. — 12) Non compris les réseaux de Calcutta et Madras; en outre la Cie "Oriental Telephone" a dépensé pour le personnel du réseau de Madras environ fr. 8112.

Indo-Chine française (Cochinchine et Cambodge). — 1) Réseaux pour les services administratifs et militaires du Gonvernement et pour le service municipal de Cholon. — 2) Avec fil de retour. — 3) Pour les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 4 du 25 Avril 1894, page 93. — 4) Réseaux de la Cie des téléphones de Saigon-Cholon, de la Cie des tramways et de 4 maisons de commerce. — 5) 0,470 km. de lignes avec double fil, le reste avec fil simple. — 6) Cie des téléphones de Saigon-Cholon. — 7) La Cie des tramways et les 4 maisons de commerce paient à l'Etat un abonnement annuel de fr. 1704.

Italie (1891 et 1892). — 1) Les réseaux de Brescia, Gènes, Pérouse et Rome (Società anonima cooperativa dei telefoni) n'ont fourni des renseignements que sur le nombre de réseaux et sur les stations et postes. - 2) Fils simples avec terre. - 3) Généralement on emploie du fil de bronze silicieux de 1,25 mm. à l'intérieur des villes et du fil d'acier galvanisé de 2 et 2,5 mm. pour les lignes de la banlieue. — 4) Sur 1526 postes d'abonnés des réseaux de Milan et de Come, il y en a 109 qui sont montés sur des fils desservant en même temps un autre poste. - 5) Sur 1556 postes d'abonnés des réseaux de Milan et de Come, il y en a 108 qui sont montés sur des fils desservant en même temps un autre poste. - 6) La direction centrale de la Société des téléphones qui comprend 13 réseaux est à Zurich. — 7) A Rome (Società Romana di telefoni) 14 ouvriers sont attachés au service à titre permanent et 11 à titre temporaire; à Turin, Biella, Alexandrie et Casale (Società telefonica piemontese) sont employés: en 1891, 8 ouvriers à titre permanent et 14 à titre temporaire; en 1892, 8 ouvriers à titre permanent et 13 à titre temporaire; à Venise il y a 6 ouvriers à titre permanent dont 1 pour les appareils et 1 pour les lignes. — 8) La Società meridionale di telefoni emploie à Naples 23 dames et 5 hommes (ces derniers pour le service de nuit), et à Palerme, Catane et Messine le personnel se compose exclusivement d'hommes. A Turin, Biella, Alexandrie et Casale, ainsi qu'à Carrare et Mantoue le service est assuré par des dames. A Venise il y a 2 hommes et 9 dames. - 9) Relevé exact, sauf pour les réseaux de Naples, Palerme, Catane, Messine et Novare où les conversations sont calculées sur la base d'une moyenne journalière. — 10) A Milan et Come on paie une surtaxe de 20 centimes par télégramme. — 11) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 3 du 25 Mars 1894, pages 61 et 62. — 12) Non compris les recettes des réseaux de Bari, Brindisi, Lecce, Novare, Oneglia, Pise, Porto Maurizio, Rome (les 2 Compagnies) et Taranto. - 13) Non compris les dépenses pour le personnel et le matériel des réseaux de Milan et Come qui s'élèvent en tout à fr. 159.795,93 pour 1891 et à fr. 181.674,04 pour 1892, ni celles du réseau de Padoue qui s'élèvent ensemble à fr. 29.485,90 pour 1891 et à fr. 28.381,69 pour 1892.

Japon. — 1) L'année financière va du 1er Avril 1892 au 31 Mars 1893. — 2) Réseaux de Tokio, Yokohama, Osaka et Kobé. Les abonnés sont desservis par fils simples avec terre. — 5) Fil de cuivre dur No 17 B. W. G. — 4) Fil de cuivre dur No 12 B. W. G. — 5) Une station centrale pour chaque ville. — 6) Dont 53 femmes. — 7) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 4 du 25 Avril 1894, page 98. — 8) Conversion faite à raison de fr. 3,57 pour un yen d'argent.

Luxembourg. — 1) Tous les réseaux sont reliés entre eux. 20 sont en outre reliés par fil spécial au bureau central de Luxembourg. — 2) Fil de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — 5) Fil de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 mm. — 4) La réunion des services — Postes, Télégraphes et Téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — 5) Pour les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 3 du 25 Mars 1894, page 62 et suivantes. — 6) Frais de première installation, frais de déplacement d'appareils, vente de matériel, etc.

Nonvelle Zélande. — ¹) Fils simples avec terre et fil de retour. — ²) Fil de fer B. W. G. Nº 12. — ³) A savoir: 14 stations principales et 8 stations succursales. — ⁴) Personnel du télégraphe sous la direction du Superintendant. — ⁵) Calculé sur la base d'une moyenne journalière. — ⁵) Aucun relevé n'en a été fait. — ¬) Pour les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique N° 4 du 25 Avril 1894, page 106 et suivantes.

Pays-Bas. — 1) Ces renseignements ne concernent que la Compagnie néerlandaise du Téléphone Bell. — 2) Pour les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 3 du 25 Mars 1894, pages 65 et 66.

Roumanie. — 1) Ces renseignements ne portent que sur le temps de Novembre 1892 (ouverture du service téléphonique) au 31 Mars 1893. — 2) Réseaux de Braïla et Galatz. — 5) Fils de bronze de 2 mm. — 4) Il y a en outre des installations pour la communication télégraphique et téléphonique simultanée, avec application du système van Rysselberghe, sur les lignes télégraphiques d'une longueur de 370 km. (circuits à doubles fils). — 5) La téléphonie étant au commencement, on n'a pas tenu compte exact. — 6) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique N° 3 du 25 Mars 1894, pages 67 et 68. — 7) Les dépenses sont communes avec celles des postes et des télégraphes.

Russie. — 1) La Direction centrale est confondue avec la Direction Générale des Postes et des Télégraphes. — 2) Ce chiffre est compris dans le produit des abonnements urbains. — 3) Ces renseignements ne peuvent pas être fournis.

Sénégal. — 1) Le personnel des Postes et Télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — 2) Les installations sont faites aux frais des abonnés.

#### Observations.

Suède. — 1) De ces réseaux 63 sont situés dans des villes, les autres sont établis dans de grands villages, stations de chemins de fer, places d'embarquement, etc. Dans ce nombre est compris comme un seul réseau celui de Stockholm et ceux des villes d'Upsala, de Norrtelje, de Sodertelje dans un rayon de 70 km. — 2) Aucune statistique spéciale n'a été établie sur la longueur des lignes aériennes dans les réseaux urbains. La longueur des lignes souterraines est de 6,8 km. — 3) Deux cinquièmes des abonnés sont desservis par des fils simples. — 4) Cuivre dur de 2,5 ou 3 mm.; bronze phosphoreux ou silicieux de 2,6, 2,5, 2,7 ou 3,4 mm.; fil de fer de 5 mm. et fil bi-métallique de 1,8 mm. — 5) Pour la plupart le même personnel que celui de l'Administration télégraphique. — 6) Pour une communication de cette espèce, il est payé un droit de 35 centimes. — 7) La transmission téléphonique est gratuite (voir pourtant No 13 ci-après). — 8) Dont fr. 312.392 comme frais de première installation et fr. 13.982 pour l'entretien. Pour les renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 3 du 25 Mars 1894, pages 68 et suivantes. — 2) Pour la correspondance des Compagnies privées sur les lignes de l'Etat. — 10) Dont 4 dans des villes. — 11) Toute indication manque; d'ordinaire le genre et le diamètre des fils comme dans les réseaux de l'Etat. — 12) Pour la plupart des dames. — 13) Quelques sociétés ont relié leurs stations centrales avec une station du réseau de l'Etat et dans ce cas les télégrammes peuvent être téléphonés aux abonnés. — Le droit pour cette transmission est de 10 œre (13,5 ct.); ces télégrammes sont compris dans les chiffres de la première colonne. — 14) Concernant les recettes et les dépenses, on n'a pu fournir que des renseignements très incomplets. — 15) Dont 30 dans des villes.

Suisse — 1) En outre il existe encore 11 abonnements isolés, en dehors des réseaux téléphoniques proprement dits, avec 26 stations et 65 km. de fils. — 2) Cable à double fil, isolement à papier. — 3) Fils aériens. — 4) La Direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — 5) En outre, 32 télégraphistes surveillent aussi le service téléphonique. — 6) Non compris 82 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — 7) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes. — 8) La recette pour les télégrammes téléphonés et les phonogrammes qui est de fr. 19.043,65 se trouve comprise dans le produit des télégrammes. — 9) Chiffre approximatif. — 10) Y compris fr. 64.898,01 intérêts de l'inventaire et fr. 147.296,03 intérêts et amortissement des frais d'établissement du réseau, mais non compris fr. 1.163.878,95 dépenses d'établissement en 1892 "Bauconto."

Tunisie. — 1) Réseaux à simple fil. — 2) Fil de bronze 11/10 de mm. et 2 mm. — 5) Fil de fer de 3 mm. — 4) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — 5) Pour renseignements concernant les tarifs, voir Journal télégraphique No 3 du 25 Mars 1894, page 75.

Victoria. — 1) Doubles fils pour les réseaux de Geelong et Warrnambool et fils simples pour ceux de Melbourne, Ballarat et Bendigo. — 2) Fil de cuivre dur de 1,65 mm. de diamètre. — 3) Directeur qui est sous les ordres du Deputy Postmaster General. — 4) Les travaux sont faits par les ouvriers du télégraphe. — 5) A savoir: 10 hommes et 60 femmes.